

PÔLE VISITEURS des malades

UP DE NIVELLES

**MESSAGE DU PAPE FRANÇOIS
À L'OCCASION DE LA XXVIII^e JOURNÉE DU MALADE**

11-02-2020

« Venez à moi, vous tous qui peinez et ployez sous le fardeau, et moi, je vous soulagerai. »
Mt 11, 28

Par ces mots, Jésus appelle ceux qui peinent et promet soulagement. Il exprime sa solidarité à l'humanité souffrante.

Jésus porte sur l'humanité blessée, sur les malades un regard compatissant et permanent, un regard accueillant et réconfortant. Il les invite et nous invite à tourner vers lui leur et notre regard de souffrants sous le poids de la maladie, de la peine, de la souffrance. Il confie ainsi à son Corps l'Église et chacun chrétien cette mission de soulager les douleurs, les souffrances et les blessures de nos frères et sœurs par notre regard *de* réconfort fraternel et chrétien.

Ainsi, il apparaît nécessaire de vivre cette mission, de manifester ce regard du Père et du Fils en prenant soin des frères et sœurs, parents, amis en souffrance. C'est-à-dire, en leur apportant plus de soutien, de sollicitude, d'attention... en somme d'amour.

Les malades sont, de façon toute particulière, les fatigués et les opprimés qui attirent le regard de Jésus. Ce sont eux qui sont invités - tout particulièrement - à aller vers Jésus.

L'Église veut être, toujours davantage, l'auberge du Bon Samaritain qu'est le Christ. Dans cette « auberge », les malades rencontreront des personnes qui les aideront à porter leur croix. Des personnes qui sont appelées à devenir repos et réconfort pour les autres.

C'est dans cette œuvre de réconfort que se situe le service du personnel de santé (médecins, infirmières... et volontaires « Visiteurs de malades ») qui se chargent du malade. A ces hommes et à ces femmes, il est demandé de devenir repos et réconfort pour leurs frères, à l'imitation du Seigneur. (Cf. Angélus du 6 juillet 2014).

Le pape François souligne que dans l'expression « personne malade », c'est toujours le substantif « personne » qui doit primer. L'action du personnel soignant doit constamment tendre à la dignité et à la vie de la personne (sans jamais céder à des actes d'euthanasie, de suicide ou de suppression de la vie...).

La vie doit être accueillie, protégée, respectée et servie de la naissance à la mort. L'objection de conscience est parfois le choix nécessaire pour rester cohérent au « oui » à la vie et à la personne. Quand il ne peut guérir, le personnel de santé peut toujours rendre le meilleur service au droit à la vie, par des gestes qui apportent soulagement et réconfort.

Le pape assure que, par la prière, il est proche des malades et du personnel de santé et les confie à la Vierge Marie. Il envoie à tous la Bénédiction apostolique.

Abbé Adelin Mwanangani